



NOTRE-DAME-DE-LA-MER
1 place de la mairie
Hameau de la Haie de l'Ecu
78270 NOTRE-DAME-DE-LA-MER

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 DECEMBRE 2022**

En exercice :	17
Absents :	05
Présents :	12
Pouvoirs :	0
Votants :	12
Date de convocation :	01/12/2022
Date de publication :	12/12/2022

L'an deux mil vingt-deux, le huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MAILLOC, le Maire.

Etaient présents : Alban BODEVIN, Bruno BOUVERY, Thomas BREBION, Michel CHEVALLIER, Vincent FILLOT, Jean-François LOPEZ, Jean-Luc MAILLOC, Jacques MARY, Henriette MOJRANO, Dominique POREE, Didier RAYNAL, Thierry WURTZ

Absent excusé ayant donné pouvoir : /

Absents excusés : Fabienne COUPLAN, Luc VERDURE

Absents non excusés : Alain BERRY, Dominique JOLIVEL, Luc VIGNERON

Secrétaire : Dominique POREE

Ouverture de la séance à 19h00

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2022

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE, APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 24 NOVEMBRE2022.

LISTE DES DELIBERATIONS

DATE	NUMERO	OBJET	APPROUVE
08/12/2022	DE_2022_036	Autorisation d'engager de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023	Oui
08/12/2022	DE_2022_037	Déclaration Abandon Marché Public de MOE Construction Cantine et annexes	Oui
08/12/2022	DE_2022_038	Programme New Deal Mobile	Oui

Questions diverses

- 1- L'enquête publique pour les jardins familiaux à Port-Villez est close au 15 décembre prochain, nous n'avons reçu qu'une seule demande. Le conseil décide de clore définitivement cette demande.
- 2- La commune a prévu par délibération en mai 2019 qu'en cas d'intempéries Neige, le déneigement des routes communales serait effectué par un agriculteur. La convention avec Thomas BREBION a été renouvelée.
- 3- Voie Douce entre la mairie et La Haie de Béranville
La majorité des conseillers présents désirent qu'un sondage soit effectué auprès de la population pour savoir si elle souhaite que cette voie soit dénommée ou non. Le conseil municipal délibèrera suite aux résultats de ce sondage.
- 4- Madame Claire DUBEAU-BAYENS me demande de partager avec vous ses réflexions sur les *sujets* suivants :
 - *L'avenir de notre planète, les espaces agricoles et la biodiversité sont à protéger.*
Rép : Ces réflexions font et doivent faire partie de notre responsabilité d'élus.
 - *L'utilité des bancs sur la voie douce alors que nous misons sur les économies.*
Rép : Les bancs ont fait partie d'un appel d'offre en 2018 et étaient intégrés dans le marché.
 - *Illuminer à tout va, sans tenir compte de la pollution, semble être la priorité de notre conseil.*
Rép : Nous venons de décider que l'éclairage public sera arrêté de 23h à 5 h.
 - *Encourager la plantation de haies aux abords de nos routes.*
Rép : Nous sommes contraints de diminuer nos coûts de fonctionnement et l'entretien de haies supplémentaires n'irait pas dans ce sens.
- 5- Pour des questions économiques (et probablement sanitaires) Monsieur Le Maire informe que les vœux de début d'année 2023, dans la salle des fêtes, n'auront pas lieu.
- 6- Henriette MOJRANO réitère sa consternation de voir les automobilistes rouler à plus de 50 km/h en agglomération, au Grand Val, et demande s'il n'y a pas un moyen de rajouter des panneaux allant dans ce sens vu que c'est une route départementale très fréquentée.
Il est toutefois à souligner qu'en agglomération, selon la loi du code de la route, la vitesse est de 50 km/h.
- 7- Didier RAYNAL indique que le fossé qui a été refait chemin de Halage à Port-Villez est devenu encore plus dangereux pour les usagers.
Il mentionne également la dangerosité des fils tendus (Orange et EDF) au-dessus du noyer à proximité de ce même chemin. Jean-Luc MAILLOC précise que cet arbre sera élagué en 2023.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 19h50.

Le Maire,
Jean-Luc MAILLOC

